



Un nouvel élan pour Feucherolles - Janvier 2025

LES TRIBULATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX MINORITAIRES

Avec près de 40% des voix en 2020 on aurait pu s'attendre à ce que notre liste puisse influencer sur les décisions du maire.

Mais le système électoral fait que la prime accordée à la liste arrivée en tête ne laisse que 4 sièges sur 23 à la minorité.

Nos demandes d'économies budgétaires pour 2025 n'ont pas été, une nouvelle fois, entendues.

Les charges de fonctionnement progressent toujours de plus de 4% hors effet énergie.

Les dépenses d'investissement sont réduites mais certaines disproportionnées (un belvédère pour 200 k€, des vestiaires de foot à 580000 €....) sans volonté claire de priorisation. Il nous est toujours rappelé que cela « ne coûte pas si cher » sous l'effet de recherches permanentes de subsides auprès de la Région et/ou de la Communauté de Communes, elle-même présidée par M. Loisel.

Nos demandes d'accès à toutes les informations pour exercer notre rôle de conseiller sont rejetées, nos recommandations de vigilance sur le budget et sur les contreparties demandées aux associations - eu égard aux fonds octroyés - ne sont pas écoutées. Il n'y a aucune remise en cause de l'existant et/ou des rentes de situation constatées pour préserver de bonnes relations.

Enfin la volonté de ne pas soumettre d'importants projets immobiliers à l'étude d'une commission ad hoc (sous prétexte qu'ils sont privés) caractérise le refus de concertation du bloc majoritaire, tant au niveau des élus que des Feucherollais concernés. La volonté de construire à tout va pour maintenir coûte que coûte des classes de primaire dans les 2 écoles du village peut générer des graves dérives. Cela va à l'encontre de la position de certains maires en Ile de France qui visent à prioriser l'environnement et préserver le cadre de vie de leurs administrés face à une volonté de bétonisation de maires bâtisseurs !

Rappelons que des terres agricoles de Feucherolles, au sud de la D307, ont été absorbées dans une « pastille destinée à des terrains à usages commerciaux », à la demande du président Loisel et ceci validé par la Région en septembre dernier dans le cadre du SDRIF-e. Une attention particulière à leur réelle destination sera requise car la CCGM cherche 2 ha pour un futur dépôt de bus à la demande d'IDFM.

De même une zone agricole rue de Davron peut devenir constructible pour une urbanisation supplémentaire selon le souhait du maire.

Face à cette situation, les élus minoritaires se proposent d'ouvrir un champ de concertation pour être à votre écoute.

Notre 1ère permanence s'est déroulée le 25 janvier, en extérieur, suite à la censure subie. La prochaine réunion avec les Feucherollais est prévue le 12 mars à 20 h, lieu à confirmer

Vous y êtes les bienvenus, pour nous transmettre vos observations et faire un Feucherolles autrement, avec toutes les forces vives qui veulent une vraie démocratie participative afin d'éviter un entre soi préjudiciable à l'intérêt général.

Les élus minoritaires : elusnouvelelanfeucherolles@laposte.net